

Compte-rendu consultation Puy-de-Dôme/ 7 octobre 2016/ APPEP Auvergne

1. Adéquation programme horaires
2. Nature du programme : programme de notions
3. Réflexion sur l'utilisation des outils numériques
4. Impact des difficultés anciennes des élèves d'aujourd'hui
5. Clarification des questions de méthode attendues à l'examen
6. Place de la philosophie par rapport aux nouvelles disciplines (EMC...)

1. Adéquation programme/horaires

Etant donné les horaires actuels en S, cette adéquation est impossible.

Les collègues soulignent le cas de plus en plus fréquent des classes mixtes « L-ES »... qui sont pourtant très difficiles à gérer en philosophie étant donné les recoupements seulement partiels des programmes (ex. « la société et les échanges » : sus cette forme seulement en série ES...).

Le professeur de philosophe ne bénéficie pas systématiquement de l'heure d'accompagnement personnalisé en terminale, même en série L ; *a minima*, fautes d'heures supplémentaires dans les séries S et ES où couvrir le programme actuel est extrêmement difficile, il serait bon de pouvoir la récupérer...

2. Nature du programme : programme de notions

Il faut garder absolument l'idée d'un contenu philosophique non déterminé c'est-à-dire laissé à la liberté pédagogique du professeur. Une telle liberté est en effet entièrement congruente à ce que l'on demande des élèves dans l'exercice de la philosophie : soit le fait d'exercer une pensée *personnelle* réfléchie.

Au final le programme de notions est le plus adapté par rapport à cette exigence fondamentale.

Un collègue remarque ceci dit que la présentation du programme dans les textes officiels (notions réparties sur deux colonnes en plusieurs « groupes » ; à quoi s'ajoutent les « repères ») engendrent des ambiguïtés qu'il vaudrait mieux éliminer en revoyant la présentation : par exemple, les items de la colonne de gauche sont aussi des notions qui peuvent « tomber » à l'examen !

Sur la possibilité d'envisager un programme de notions « tournant » pour alléger la mise en œuvre du programme sans l'entamer définitivement, si des collègues sont globalement assez favorables, d'autres sont plus réticents. Par « tournant », il s'agit, dans une liste de notions arrêtées, déterminer pour une période précise (un an, deux ans, etc.) les notions

effectivement étudiées. Cela obligerait bien sûr les professeurs à un travail de réorganisation de leurs cours.

Si l'on envisageait de réduire le programme définitivement, il faut faire attention à ne pas trop « profiler » les « séries » (avec par exemple un programme très centré sur la connaissance en S, sur les échanges en ES... au détriment de notions tout aussi importantes pour préserver un équilibre et une ouverture dans les problèmes traités.

3. Réflexion sur l'utilisation des outils numériques :

Un collègue venant de l'académie de Versailles fait état d'une expérimentation qui y a été conduite pour les séries technologiques, avec des cours dispensés avec le soutien d'une présentation « powerpoint ». On a constaté que la prise de notes des élèves en a été facilitée ; les élèves étaient aussi globalement plus calmes.

Une autre collègue souligne que son expérience est plus mitigée : certes les élèves étaient calmes, mais en tant que professeur elle n'a elle-même pas jugé que la démarche avait apporté quelque chose sur le plan pédagogique ; notamment elle n'est pas du tout certaine que cela a favorisé l'assimilation. Plus favorable à garder un usage ponctuel

En tout état de cause, il pourrait être intéressant de proposer sur le site de l'APPEP des ressources pour l'utilisation de ces outils.

(ex. dans le cas d'une présentation « powerpoint » : texte projeté => à chaque clic une remarque/un surlignage apparaît à l'écran)

La mention de cet exemple amène à la conclusion qu'il faut que les professeurs puissent aussi être formés : tout le monde ne saura pas spontanément reproduire cette procédure !

Les collègues pratiquent déjà la diffusion d'extraits de vidéos et films – et même de plus en plus. Les élèves sont très sensibles à l'exemple, et on constate généralement une bonne activité de problématisation dans la construction d'un cours après ce type de démarche.

Du côté des élèves (problème du plagiat à partir d'internet pour les devoirs à la maison) : chacun a ses recettes mais la lutte reste souvent épuisante... Certains collègues n'acceptent plus les copies dactylographiées ; d'autres bénéficient dans leur établissement d'un système de devoirs mixtes : 1ere partie rédigée en classe ; la seconde partie, rédigée à la maison, doit suivre les axes sur lesquels est parti l'élève en classe. On peut intercaler la correction de la 1ere partie avant la seconde.

4. Impact des difficultés anciennes des élèves d'aujourd'hui :

Il s'agit peut-être surtout de problèmes de concentration (mais dans les faits très importants !!) : par exemple on sera surpris de voir combien d'élèves recopient spontanément un énoncé de sujet ... sans le modifier involontairement....

Les problèmes de syntaxe au niveau rédactionnel existent parfois, mais il n'est pas facile de dire s'ils sont vraiment plus importants que par le passé. Certains déficients dans leur syntaxe (Issoire) => handicapés.

5. Clarification des questions de méthode attendues à l'examen :

- Pour l'explication de texte en séries générales : en début d'année, les élèves sont perturbés par la différence totale avec le commentaire de français.

Pour les attendus de méthode du commentaire philosophique, l'expérience des réunions d'harmonisation lors du baccalauréat montre qu'il faut encore les clarifier parmi les professeurs eux-mêmes ! Car sinon tous n'ont pas le même jugement sur les copies... Il semble donc essentiel que l'Inspection Générale réaffirme clairement que l'explication *interne* du texte est l'essentiel.

- Toujours pour la notation au baccalauréat et pour préciser les attendus de méthode un collègue évoque l'éventualité d'établir une « grille » : d'autres y sont au contraire absolument opposés, s'il devait s'agir d'un document officiel (on voit, au niveau de l'année scolaire, l'« usine à gaz » contre-productive que cela se révèle être au collège). Eventuellement, cela pourrait être utile en « interne » : chaque collègue étant en droit d'être plus ou moins d'accord sur le plan personnel avec telle façon de procéder de la part d'un élève – mais en même temps obligé d'accepter comme positif tout ce qui figure dans la grille !

Il faut notamment visiblement encore rappeler certains collègues à l'ordre sur le fait que l'utilisation de références philosophiques explicites n'est pas « exigible » ... au sens où on ne mettrait systématiquement pas la moyenne s'il n'y en a pas.

- Dissertation et explication de texte en séries technologiques : faut-il remettre entièrement à plat les exercices proposés à l'examen ?

En effet, l'expérience montre que ces exercices sont bien trop exigeants à assimiler pour l'horaire et le coefficient dévolus à la matière.

Les questions accompagnant l'explication de texte fonctionnent très mal, elles sont clairement à supprimer.

Il serait donc bon d'inventer d'autres type de sujets écrits : par ex.

- confrontation de deux textes très courts ou deux citations énonçant des points de vue opposés (Bertrand) ;

- Pour l'organisation de l'examen : les collègues déplorent l'absence de « copies-tests » dans cette académie (certains ont jugé ce dispositif très favorable dans leurs anciennes académies). A Bordeaux : les collègues corrigent les copies à la maison puis viennent en réunion d'entente (les établissements récupèrent les copies par mail, puis les impriment ou

les transmettent ; le rectorat peut aussi les mettre sur internet en accès réservé, et chaque collègue doit aller les récupérer).

6. Place de la philosophie par rapport aux nouvelles disciplines (EMC...)

On rencontre malheureusement souvent le cas où seuls les professeurs d'histoire-géographie sont chargés de l'enseignement d'EMC par le proviseur... alors même que les collègues de philosophie manifestent leur volonté d'en prendre en charge au moins une partie !